



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

EXPÉRIMENTATION DE LA CIRCULATION INTER-FILES (2016-2020)

09/09/2021

PREMIÈRE PARTIE

Contexte de l'expérimentation

CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION



2RM : une préoccupation des pouvoirs publics

- 2002 – Sécurité routière : développer la recherche pour sauver des vies
- 2002 – Gisements de sécurité routière
- 2008 – Gisements de sécurité
- 2012 – Rapport Guyot

Ce qu'il faut retenir du « baromètre national » de l'accidentalité moto en inter-files :

Moins de 2 accidents par jour.

(sur une moyenne de 46 accidents moto par jour)

3,2 % des accidents moto.

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

+ 4 % chaque année.

(progression annuelle moyenne entre 2005 et 2011)

Entre 7 à 8 motards tués chaque année.

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

Peu de blessés hospitalisés (2 %).

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

Davantage de blessés légers (4,3 %).

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

Ce qu'il faut retenir du baromètre régional de l'accidentalité moto en inter-files :

Près de 9 accidents sur 10 en Île-de-France.

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

Environ 5 tués chaque année en Île-de-France.

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

Près de 8 blessés hospitalisés sur 10 en Île-de-France.

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

Près de 9 blessés légers sur 10 en Île-de-France.

(moyenne annuelle entre 2005 et 2011)

De plus en plus de blessés légers et d'indemnes.

(progression annuelle moyenne entre 2005 et 2011)

Des impliqués non motards blessés hospitalisés et légers surtout en Île-de-France et en P.A.C.A..

(progression annuelle moyenne entre 2005 et 2011)

- Distinction de deux pratiques :
 - **Circulation inter-files** : peut se décrire comme la circulation entre deux files de véhicules motorisées orientées dans le même sens.
 - **Remontée de files** : peut se décrire comme le dépassement par la gauche ou par la droite d'une file de véhicules en franchissant ou non une ligne longitudinale discontinue

CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION



2RM : une préoccupation des pouvoirs publics

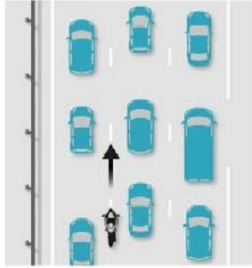
- 3 concertations 2RM (1999, 2001, 2006)
- Constat de la DSCR d'absence de données objectives → Rapports CERTU

→ Observations en Ile-de-France et dans les agglomérations de Marseille, Bordeaux, Lyon et Rouen par recueil manuel (vidéo, + radar manuel)

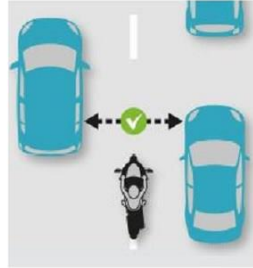
Décret n°2015-1750 du 23/12/2015 portant expérimentation de la CIF
→ 11 départements (+ 1 témoin)

Objectifs : Encadrer la pratique et évaluer les effets de la légalisation et de l'encadrement

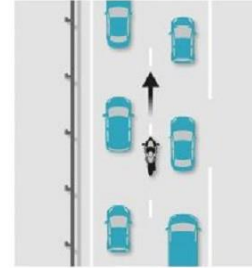
CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION



Lorsque la circulation est dense et qu'elle s'établit en files ininterrompues sur toutes les voies.



Lorsque l'espace entre les files est suffisant : le deux-roues motorisé ne doit pas forcer le passage.



Uniquement sur les autoroutes et routes à au moins deux fois deux voies séparées par un terre-plein central et où la vitesse autorisée est comprise entre 70 et 130 km/h. Elle est donc interdite en ville et sur les routes non séparées par un terre plein central.



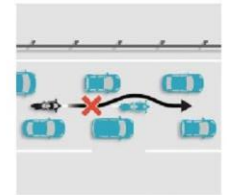
Pour les deux ou trois-roues motorisés de moins d'un mètre de large.



Jusqu'à une vitesse maximale de 50 km/h, en adaptant toujours sa vitesse aux conditions de circulation.



Lorsqu'une voie est en travaux ou couverte de neige ou de verglas.



Il n'est pas permis de dépasser un autre deux-roues motorisé circulant en inter-files.

DEUXIEME PARTIE

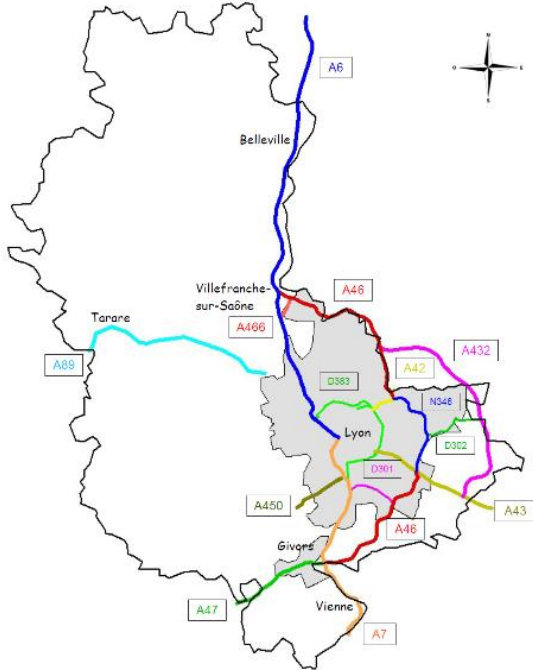
Protocole d'évaluation 2015 – 2018

PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018



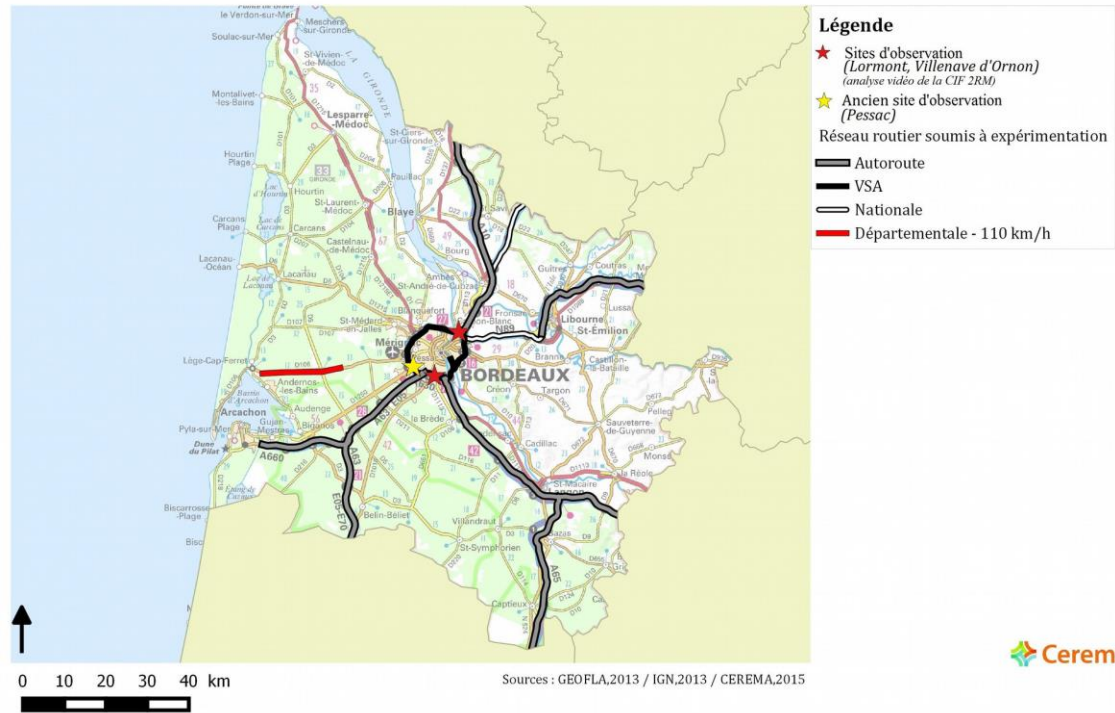
Un réseau majoritairement autoroutier

Réseau soumis à l'expérimentation de la circulation inter-files pour les deux roues motorisés dans le Rhône



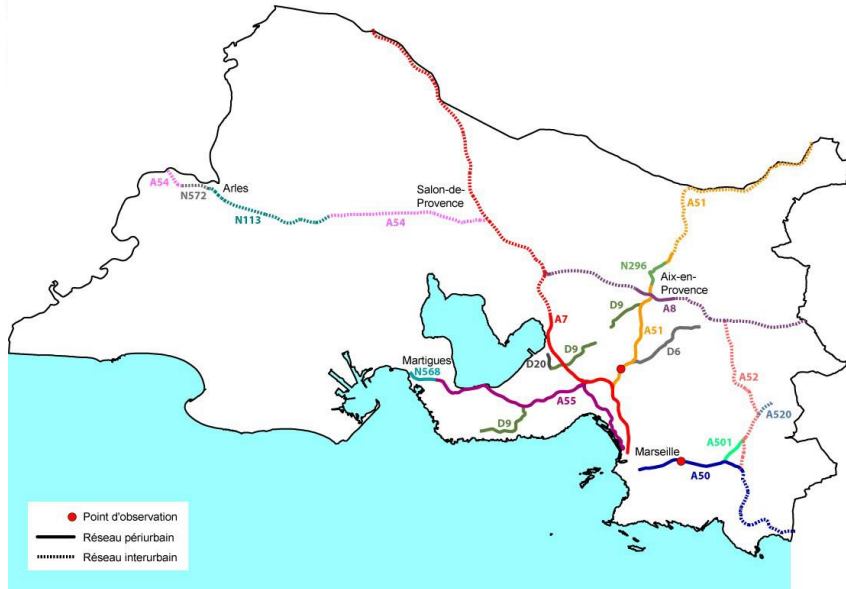
Communes du Grand-Lyon

Réseau soumis à l'expérimentation CIF 2RM - Gironde

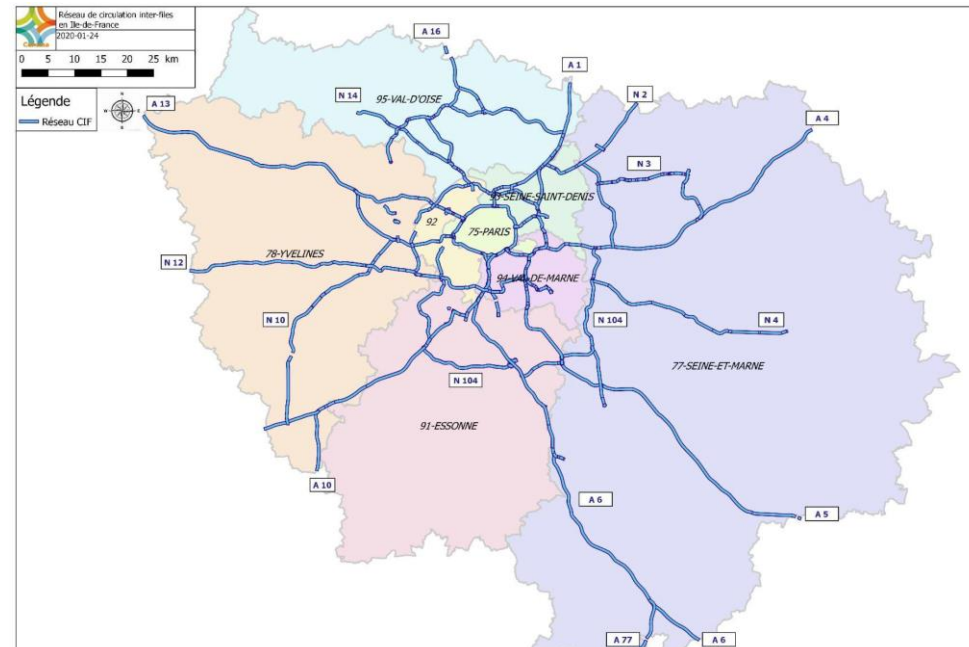


PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018

Réseau soumis à l'expérimentation de la circulation inter-files pour les deux roues motorisés dans les Bouches-du-Rhône



Réseau soumis à l'expérimentation en Ile-de-France



UN RÉSEAU MAJORITAIREMENT AUTOROUTIER

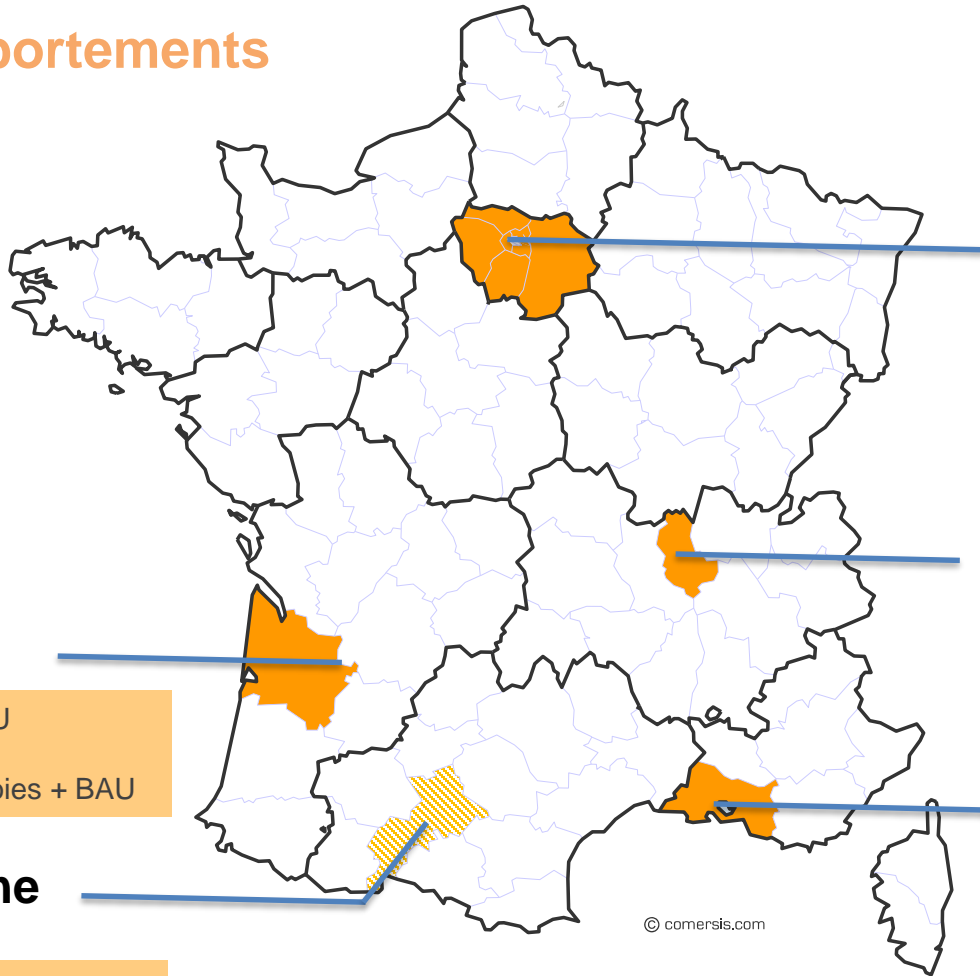


Réseaux CIF:

| | Ile-de-France | Bouches-du-Rhône | Gironde | Rhône | Haute-Garonne (témoin) |
|--|---------------|------------------|---------|-------|------------------------|
| Linéaire km (cumulé 2 sens de circulation) | ~ 1 000 | 807 | 768 | 521 | 532 |

PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018

Comportements



Ile de France

BPP : 2x4 voies sans BAU
A13 : 2x4 voies + BAU
A86 : 2x2 voies + BAU

Rhône

A6 : sens1 : 2x4 voies + BAU
sens 2 : 2x3 voies + BAU
A43 : 2x3 voies + BAU

Gironde

Lormont : 2x3 voies + BAU
Pessac : 2x3 voies + BAU
Villenave d'Ornon : 2x4 voies + BAU

Haute-Garonne (Site témoin)

A620 : 2x3 voies + BAU

Bouches-du-Rhône

A50 : 2x3 voies + BAU
A51 : 2x3 voies + BAU

© comersis.com

PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018

Comportements / accidentalité



Evaluation sur 3 niveaux : des remontées « rapides » aux analyses fines

- Tableaux de bords **quadrimestriels** (indicateurs basiques)
- Rapport **annuel** (indicateurs qualitatifs)
 - Rapport RECIF (accidentalité en IDF)
- Rapport de **synthèse**
- Éléments d'aide à la décision pour la DSR

PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018

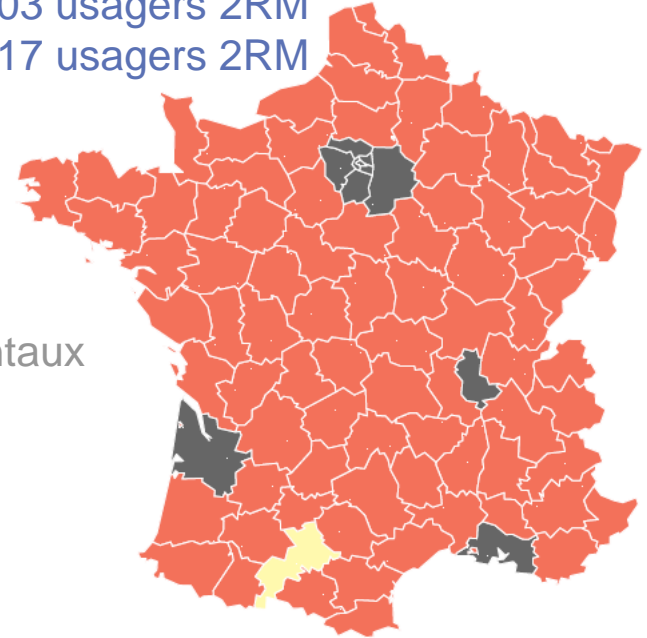
Acceptabilité



3 vagues d'enquêtes

- 2016 - Vague 1 : 461 automobilistes et 447 usagers 2RM
- 2017 - Vague 2 : 404 automobilistes et 403 usagers 2RM
- 2018 - Vague 3 : 442 automobilistes et 417 usagers 2RM

En noir : départements expérimentaux
En jaune : département témoin



PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018

Acceptabilité



Pour chaque vague :

- Etudier l'acceptabilité de l'encadrement de la CIF auprès des usagers VL et 2RM
- Etudier l'acceptabilité de l'encadrement de la CIF pour les usagers des zones expérimentales et du site témoin
- Etudier l'évolution de l'acceptabilité au fil du temps (Vague 1, Vague 2 et Vague3)

PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018

Formation



Etude de l'Université Gustave Eiffel avec ERGO-CENTRE :

- Enquête avant/après 2016 auprès des centres de formation
- Panel de + de 2000 répondants (partenariat avec l'Assurance Mutuelle Des Motards) : 411 répondants retenus
 - 149 ayant eu le permis entre 2012 et 2015
 - 262 ayant eu le permis après 2016
 - 159 ayant passé le permis dans la zone expérimentale
 - 252 ayant passé le permis hors de la zone expérimentale (zone témoin)

PROTOCOLE D'ÉVALUATION 2015 – 2018



Chiffres clefs des équipes

- 5 années de travail (2015 – 2020)
- Plus de 25 personnes impliquées
- 666 heures de vidéos analysées
- 185 000 comportements de 2RM analysés
- 4 477 PV analysés





DES QUESTIONS ?